F I C H E D E D O N N É E S D E S É C U R I T É

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Joy Cranberry & Pear

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Joy Cranberry & Pear
Code du produit	441206.038

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Bougie parfumée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG Lavendelweg 2 CH-6281 Hochdorf Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h] chemikalien@balthasar.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]
Date de révision	21.07.2021
Version	1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	La substance ou le mélange ne sont pas classés.
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement -

Mentions de danger Aucun(e).

Conseils de prudence P102: Tenir hors de portée des enfants.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Aucun(e).

2.3. Autres dangers Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Contient huiles essentielles.

Composants		**Classification CLP**	**Identificateur de produit**
Paraffine	> 95%		No.-CAS: 8002-74-2 No.-CE: 232-315-6
benzyl benzoate	1% - 2.5%	Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 2 H411	No.-CAS: 120-51-4 No.-CE: 204-402-9 No.-Index: 607-085-00-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon par précaution.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l’incendie

5.1. Moyens d’extinction

Moyens d'extinction appropriés	Extincteur à l'eau ou à mousse.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Pas de contraintes agent extincteur
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d’urgence

Conseils pour les non-secouristes	Pas de précautions spéciales.
Conseils pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.
6.2. Précautions pour la protection de l’environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Utiliser un équipement de manutention mécanique.
6.4. Référence à d’autres sections	Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7.2. Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
7.3. Utilisation(s) finale(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection individuelle

Protection respiratoire	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Protection des mains	Gants jetables en PVC
Protection des yeux	Lunettes de sécurité. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide.
Couleur	Diverses.
Odeur	Caractéristique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	> 200°C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	non applicable
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	insoluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.

Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Sources directes de chaleur.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **benzyl benzoate (CAS 120-51-4)** DL50/cutanée 4000 mg/kg. (Rabbit)
Corrosion/irritation cutanée	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Ne contient aucune substance classée comme sensibilisante.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.
12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.4. Mobilité dans le sol	Pas d'information disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	pollue faiblement l'eau classement (WGK-D : 1 - par l'intéressé lui-même).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conforme à la réglementation locale.
Emballages contaminés	Les récipients vides éliminer avec déchets domestiques.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non applicable.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). L'information pour ötiquetage provisoire est autorisée selon le Règlement (CE) N° 1272/2008. VOC (CH) = <3%
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).

Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.